CDCA Paris

Paris le 8 mai 2020

Propositions pour la mise en place du déconfinement

Partie 1 : Recommandations générales

1.1 Communication

Le problème restera toujours le faire savoir, le faire connaître des moyens existants. Tous les seniors et personnes âgées ne sont pas répertoriés sur le dispositif CHALEX ni être destinataires des courriers en tant que bénéficiaires de l'APA et de la PCH. La connaissance de La ville au bout du fil **3975**, le site **paris.fr** avec la fracture numérique, et comme nous le rappelle le Dr Suzanne Tartière (Transmetteurs) le pas assez connu nouveau numéro **0 800 19 00 00** plateforme d'écoute téléphonique SOS confinement qui peut non seulement être à l'écoute, mais aussi orienter … « *et a un rapport privilégié avec le SAMU* ». Nos propositions sont les suivantes :

- Communication des numéros mis en place par la ville de Paris, plateforme spécialisée, suivi par les Maison des ainés, CASVP, et autres services en relation avec les personnes à domicile concernées
- Communication ciblée pour la fourniture de masques et indications précises des lieux d'approvisionnement (les millions ou milliers de commandes sont relayés par la presse mais la PA de base ne sait pas où les trouver !) **Contexte d'utilisation obligatoire, mode d'utilisation et d'entretien du masque.**
- Proposition d'une affichette de la mairie de Paris sur la devanture des pharmacies qui distribueront bientôt les masques gratuits (Mairies, écoles, bibliothèques, arrêts de bus … bien sûr).
- Passer des messages le moins anxiogènes possible pour que certains puissent accepter de rompre leur isolement sans crainte, Il est conseillé de rester chez soi en appelant à la responsabilité individuelle pour se protéger et dernièrement **protéger les autres** (Edouard Philippe). Pour éviter une stigmatisation de la personne âgée et qu'elle

puisse sortir sans avoir à subir des attitudes âgistes.

1.2 Accès à la prévention

- Distributions privilégiées des masques
- Fourniture de masques et **indication précise des lieux d'approvisionnement.**
- Pour la fourniture des masques gratuits de la Mairie, prévoir une distribution immédiate pour les personnes de plus de 65 ans. Utilisation d'une contremarque spécifique à remettre au pharmacien par exemple ou présenter sa carte vitale.

Accès aux tests en fonction des lieux de résidence

- Stratégie à définir précisément avec communication des lieux de dépistage

1.3 Les transports

- Mettre en place des stratégies sévères limitant l'usage de la voiture individuelle (avec des transports RATP limités) pour **éviter la pollution atmosphérique de Paris.**
- Proposer pour les PA et les personnes ayant des difficultés à utiliser les transports en commun des modalités alternatives : minibus, navettes, taxis…

De notre commission mobilité-transport
Place du vélo
Dans le contexte actuel, on constate que le vélo va prendre de plus en plus d'importance notamment pour éviter la foule des transports en commun.

- Il faudrait inciter, aider, accompagner les jeunes Entrepreneurs qui pourraient proposer des services de Vélos-Taxis, Cyclo-pousse… pour faciliter la mobilité des personnes âgées.(*Apparemment, il y a quelques années, il y a eu une mauvaise expérience à Paris avec des vélos-taxis dans le tourisme. Notamment, ils se garaient n'importe où…Il aurait fallu avoir un encadrement de cette activité*)

- Par rapport à la situation actuelle urgente :
  Permettre à des personnes âgées d'aller à des rendez-vous médicaux, paramédicaux indispensables pour leur santé.

  La Mairie de Paris pourrait acheter des vélos-taxis pour les **quartiers populaires** *(dans ces quartiers, les personnes âgées ne vont pas prendre des taxis).* Ces vélos-taxis pourraient être conduit soit pas des Bénévoles ou des personnes du Service Civique.

Sachant que plus tard, les vélos-taxis pourraient être utilisés par des Associations pour aller chercher des personnes à domicile notamment pour des activités.

Partie 2 : Nos retours spécifiques en fonction des lieux de vie

2.1 Les résidences autonomie pour un déconfinement progressif

- Sortie autorisée sans attestation mais avec masque obligatoire
- Livraison de masques gratuits pour tous les résidents
- Restauration collective déconseillée jusqu'à juillet notamment pour les établissements ayant des petites salles de restauration et un grand nombre de convives. Privilégier quotidiennement les livraisons plateaux à domicile permet également d'avoir un contact avec chaque résident en respectant les gestes barrières.
- Animations collectives déconseillée jusqu'à juillet. Privilégier les activités avec un intervenant à l'extérieur ou de couloir (chant, gym, relaxation…) résidents en balcons, fenêtre par exemple; les établissements avec ou sans animateur salarié peuvent créer du lien individualisé.
- Visite de convivialité possible en privilégiant les visites en extérieur jardin terrasse ou dans un salon en prévenant l'établissement pour une meilleure préparation sanitaire (décontamination avant et après passage) mais les visites de convivialité à domicile doivent être limité en nombre et en temps avec rappel du bon respect des gestes barrières
- Protocole à poursuivre par les établissements pour les entrées et sorties des visiteurs et intervenants : Registre obligatoirement à signer ; Désinfection avec du gel hydro alcoolique/lavage des mains obligatoire; Essuyages des pieds obligatoires ; Mesures et gestes barrières à appliquer obligatoirement; Port du masque obligatoire.
- Pédicure coiffeur Kinésithérapie à programmer avec l'établissement dans un espace dédié; prévoir la décontamination avant et après chaque passage de résidents. Les professionnels doivent garantir la décontamination des leurs appareils instruments avant et après utilisation entre chaque résident; masques obligatoires pour les 2 (intervenant et résident)
- Test des résidents et équipe par des infirmiers libéraux à domicile en cas de suspicion.
- Poursuivre et encourager les soutiens psychologiques par téléphone
- Favoriser et encourager les reprises des activités en accueil de jour et des CMP

- Continuer à favoriser les portages de courses à domicile

2.2 Les EHPAD

Organisation, suivi, contrôle

- Une équipe dédiée à la DASES, porte d'entrée pour les demandes de conseils, matériels, moyens humains supplémentaires nécessaires
- Une **visite sur site de tous les établissements** pour vérifier l'application des mesures.
- Mise en place d'activités "de couloirs" ; trouver un entre-deux entre le confinement strict et le déconfinement complet.

Information et prévention

- Une information claire à tous les EHPADs publics et privés (associatifs ou à but lucratif) sur les dispositifs à mettre en place sous forme de protocoles à diffuser sur place
- Fourniture de masques, gels et matériel de protection nécessaire (surblouse…)

Dépistage

- **Dépistage PCR systématique et répété de tous les résidents et du personnel**. Voir avec les médecins la périodicité de ce dépistage :au moins une fois par semaine ? plus ?

Prise en charge des résidents diagnostiqués positifs

- Isolement
- Protocole dédié pour le suivi de l' évolution de la maladie, relation avec SAMU et médecin traitant
- Protocole soins palliatifs à diffuser dans tous les EHPADs
- Contacts réguliers avec la personne référente pour décision à prendre concernant le résident

Remise en route des visites des proches du résident dans des conditions optimales de sécurité

- Organisation :

  Les visites règlementées par la Direction de l'établissement tant pour la durée que la fréquence avec rdv fixé à l'avance.

  En 2 temps : dans un premier temps , personne référente et conjoint ou conjointe, puis dans un second temps à déterminer selon l'évolution des résidents touchés par le covid19, visites des enfants et ami(es)

- Soit dans un espace dédié adapté systématiquement nettoyé après chaque visite, soit dans un espace au dehors (jardin, terrasse…)
- Des messages clairs à faire relayer par les structures ou personnels que la PA est amenée à rencontrer : **obligation du port de masques dans les espaces collectifs fermés,** type de masques, mode d'utilisation.

Avec port de masque ou et de visière, gants, etc…

Accompagnement et soutien psychologique des résidents

- Suivi psychologique systématique des résidents afin de recueillir des informations sur les conséquences de l'isolement et du confinement, mise en œuvre de soin psychologique, voire de consultations psy.
- Reprise des séances d'animation

Redémarrage du suivi global des résidents

- Poursuite des examens médicaux, séances de kiné, orthophonie, dentiste, otorhino, opticien etc.

Protection et soutien du personnel

- Protection impérative du personnel avec le matériel ad hoc
- Mise en place d'une cellule intra établissement pour le soutien psychologique du personnel

2.3 A domicile

Information et prévention

- Des messages clairs à faire relayer par les structures ou personnels que la PA est amenée à rencontrer.
- Intervention à domicile auprès des personnes isolées pour vérifier que les gestes barrières sont bien intégrés vis à vis des tiers intervenants et des personnes à domicile.
- Plateformes de soutien
- Lieux où se fournir des masques

Dépistage

- Stratégie à définir précisément avec **communication des lieux de dépistage.** Dépistage à faire pour les intervenants à domicile,

qu'il s'agisse d'employée pour le ménage ou d'intervenants dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie.

Prise en charge

- Communiquer sur les lieux dédiés de recours au-delà des médecins traitants

Accompagnement social

- **Suivi des situations sociales** pour une reprise des aides et assistances en vue d'une situation normalisée

Aide à la vie quotidienne

- Remise en route des services de maintenance pour les petits travaux dans les appartements des personnes à domicile (fuite, remplacement des ampoules, etc…

Soutien et Accompagnement psychologique

- Vérification que les aides mises en place avant le confinement se poursuivent ou sont à relancer avec l'appui d'un organisme officiel.
- Contact avec le référent familial quand il en existe un ou avec les aidants pour s'informer mutuellement des évolutions de situation
- Mobilisation des associations et dispositifs de soutien
- Evaluation de soutiens supplémentaires dus au confinement.

Redémarrage du suivi global des résidents

- Remise en route du suivi médical des personnes à domicile par déplacements physiques des services concernés.

2.4 Les aidants

Une attention particulière devra être faite pour les aidants de personnes souffrant de maladies neurodégénératives avec ou sans trouble du comportement, la problématique a été et demeure celle de l'épuisement des aidants dont certains ont été conduits à alléger considérablement les dispositifs d'aide à domicile par peur d'allers et venues et de contamination.

- Soutien psychologique
- Information sur les aides, le suivi des réouvertures …
- Offrir du répit aux aidants (ex. financement de vacances si la situation sanitaire le permet)

2.5 Les structures d'appui

Les SAD – SSIAD

Le secteur de l'aide à domicile a été une des premières structures à être en prise avec le COVID 19, protection des personnes aidées, de son personnel (chômage partiel, contaminé, transport …)., manque de masques, mise en place de solutions alternatives , assurer les prises en charge urgentes, les appels téléphoniques de remplacements (qu'il sera difficile de facturer comme des prestations à domicile…)

- Soutien financier pour un secteur qui a toujours été fragile.
- Moyens de protection : masques, blouses, charlottes
- Faciliter le transport du personnel

Ouvertures des accueils de jour

Prévoir une réouverture progressive et ciblée des accueils de jour, indispensables pour les personnes ayant des maladies neurodégénératives en fonction des possibilités d'accueil et de sécurité des locaux, en donnant tous les moyens nécessaires aux associations gestionnaires : informations, masques, blouses, charlottes … pour organiser quand elles le pourront un accès à leurs accueils.

Créations de nouveaux « lieux de vies – de rencontres »

Après ce confinement, il faut prévoir des lieux où les aînés puissent se retrouver. Nous laissons à l'initiative des mairies, aux M2A (qui ont été présentes tout au long de la crise) et aux associations de les créer.